Circuit Régional de Hunter
Règlement 2024

1. GÉNÉRALITÉS

Le Circuit Régional de Hunter se court sur 5 concours fédéraux en Nouvelle Calédonie.

Les épreuves du Circuit Régional se déroulent lors de compétitions fédérales soumises aux dispositions des règlements généraux et spécifiques du Hunter de la FFE et répondant au cahier des charges techniques défini par le CRE de Nouvelle-Calédonie.

Les cavaliers participant aux épreuves du Circuit Régional de hunter bénéficient d'un **coefficient de 2** pour le classement permanent de la FFE.

Pour l'épreuve de Hunter Equitation Amateur 3 et pour chaque épreuves style, un classement annuel sera créé.
Le mode de calcul des points des championnats se fait par addition des notes exprimées en pourcentages obtenus lors de chaque étape.

Pour apparaitre dans le classement final, il faut avoir participé à au minimum 2 manches du circuit dans le niveau concerné.

***HUNTER EQUITATION AMATEUR 3**

Le classement du Circuit Régional de Hunter EQUITATION AMATEUR 3 est un classement cavalier

***STYLE**

Pour ce circuit, seul le cheval est pris en compte pour le classement.
Si un cheval est monté par plusieurs cavalier dans une même épreuve, seule sont meilleur résultat sera retenu pour le classement final.

2. TYPE DÉPREUVES

Épreuves	**Barème Obligatoire**	**Hauteur autorisée des obstacles**	**Largeur recommandée des obstacles**
Amateur 3	Figures imposées OU Maniabilité OU Grand Prix OU Mixte	100 cm	+ 10 cm
Style Elite		120 cm ou 125 cm	+ 10 cm
Style 1		110 cm ou 115 cm	+ 10 cm
Style 2		100 cm	+ 10 cm
Style 3		90 cm	+ 10 cm
Style 4		80 cm	+ 10 cm

3. ENGAGEMENTS ET DOTATIONS

Le montant de l'engagement et la dotation de chaque épreuve du concours servant de support au Circuit Régional de HUNTER sont fixés par chaque organisateur dans les limites de 15 euros minimum et 30 euros maximum.

Pour les engagements terrain lorsqu'ils sont possible, ce sera le tarif normal × 3 maximum.

4. CLASSEMENT ET RECOMPENSES

À chaque étape, les cavaliers (obligatoirement licenciés FFE dans une structure équestre de Nouvelle-Calédonie) ou les chevaux pour les épreuves style, classés dans chacune des épreuves **seront récompensés** tel que le précise le règlement FFE et au moins les 3 premiers.

Pour rappel :

Le premier classé d'une épreuve reçoit au minimum
- *Un cadeau souvenir ou une coupe ;*
- *Une plaque et un flot.*

Les suivants dans l'ordre du classement reçoivent au minimum un cadeau souvenir et/ou une plaque et/ou un flot pour les huit premiers classés, ou pour le premier quart si l'épreuve comporte moins de 32 partants.

- Au classement final, les résultats de toutes les étapes par niveau seront retenus.

- Pour un cheval/poney figurant au classement de plusieurs niveaux style, seul le classement du niveau supérieur sera retenu au classement final.

Les 3 premiers de chaque catégorie du circuit régional seront récompensés par le CRENC.

5. CALENDRIER DES CONCOURS

ETAPE	DATE	ORGANISATEUR
ETAPE 1	09-10 MARS	GOURMETTE
ETAPE 2	20-21 AVRIL	ACD
ETAPE 3	25-26 MAI	ACD
ETAPE 4	15-16 JUIN	AC KATO
ETAPE 5	13-14 JUILLET	ACD